



GYMNASTIQUE MASCULINE

GUIDE DE FORMATION DES JUGES

FORMATION ET EXAMEN



SOMMAIRE

Préambule

Le formateur

Qualité du formateur

Niveau demandé

Entraide

La classification des juges

Juge 1^{er} échelon

Juge 2^{ème} échelon

Juge 3^{ème} échelon

Juge Pré Fédéral 1

Juge Fédéral 1

Juge fédéral 2

Juge Fédéral 3

La formation

La formation

Le recyclage

Juge de niveau 1^{er} et 2^{ème} échelons

Juge 3^{ème} échelon

Juge de niveau Pré Fédéral 1 et Fédéral 1

Juge de niveau Fédéral 2

La tenue vestimentaire des juges

Déplacements

L'examen

Juge 1^{er} et 2^{ème} échelons

Juge 3^{ème} échelon

Juge Pré Fédéral 1

Juge Fédéral 1

Juge Fédéral 2

Juge Fédéral 3

Le dossier d'examen

Un voyage de mille lieux commence toujours par un premier pas
Proverbe chinois

PREAMBULE

Ce présent guide est le document officiel de référence de la Fédération Sportive et Culturelle de France en matière de formation des juges de Gymnastique Masculine.

Objectifs

Il est l'outil indispensable pour les comités départementaux ou régionaux et les formateurs afin d'obtenir une formation de qualité.

Ce label de qualité repose sur 4 critères :

- qualité et formation du formateur
- respect du programme (contenu, nombre de séance, durée des séances)
- respect des examens
- recyclage annuel.

Ce guide a pour principal objectif d'informer l'ensemble des acteurs de la formation soucieux de former et de perfectionner leurs juges, formateurs, dirigeants d'association et juges pour :

- la formation et le recyclage
- les classifications et fonctions des juges
- les programmes de formation qui tiennent compte de la réalité fédérale et de ses besoins
- les examens

La Gymnastique Masculine est un sport qui comprend des compétitions en équipe et en individuel.

Lors de ces compétitions, les gymnastes sont notés selon un règlement avec des critères précis.

Malheureusement, sans juge, il n'y a pas de compétition.

Sans formateur, il n'y a pas de juge.

Il est donc nécessaire de former tous les ans de nouveaux juges et régulièrement des formateurs de juges.

La formation doit être et rester au cœur des préoccupations des commissions départementales, régionales de Gymnastique Masculine, des associations, avec le souci constant de recruter, d'encourager et de former sans cesse de nouveaux juges, plutôt que de sanctionner.

Mais « former » n'est pas de donner systématiquement une carte de juge. Nous devons nous assurer que le juge possède les connaissances et compétences pour attribuer les notes les plus justes. C'est ce que les gymnastes attendent des juges. Les connaissances s'acquièrent par la formation et les compétences par la pratique lors des compétitions et les recyclages.

Un juge non recyclé permet, après 2 ans sans recyclage, son niveau de compétence.

Je remercie les formateurs pour leur engagement, leurs actions et leur rôle très utile et même indispensable à la vie de la Gymnastique Masculine au sein de la Fédération sportive et Culturelle de France.

Bon courage et encore merci.

Le responsable des juges

Tous les juges en formation ou en exercice doivent être en possession de la licence de la Fédération Sportive et Culturelle de France de l'année en cours.

Je me permets de vous rappeler que chaque juge doit être licencié à la FSCF et avoir une carte ou un livret de juge avec le timbre de l'année.

LE FORMATEUR

Qualité du formateur

La bonne volonté n'est pas suffisante, le formateur

- doit avoir :
- la motivation
 - la compétence
 - la pédagogie
- doit être
- disponible
- doit savoir
- donner envie
 - motiver

Une expérience en jugement de 2 à 3 ans et une bonne pratique du jugement des mouvements sont donc souhaitées ainsi que des capacités pédagogiques pour transmettre ses connaissances et son expérience.

Un investissement est nécessaire dans la préparation de la formation. Le formateur doit :

- veiller à l'accueil
- faciliter l'attention, donner du sens
- motiver, encourager les nouveaux juges
- répéter les informations en multipliant les formes.

Ces caractéristiques sont essentielles pour garantir une formation de qualité et une bonne réussite des examens.

Niveau demandé

Pour une formation de juges 1^{er} et 2^{ème} échelons, le formateur doit avoir, si possible, le niveau minimal de juge Fédéral 1 ou 2.

Pour une formation de juges Pré fédéral 1 et fédéral 1, le formateur doit avoir, si possible, le niveau de juge Fédéral 2.

Les qualités du formateur doivent prédominer par rapport au niveau demandé.

Entraide

Dans le cas d'absence de formateur dans un département ou une région, le Comité Départemental ou Régional ou le responsable des juges doit faire appel à un formateur d'un autre département ou d'une autre région.

Plusieurs départements ou régions peuvent se regrouper pour organiser des formations, des recyclages et les examens, dans un lieu adéquat.

Les responsables de session devront respecter les critères exigés pour chaque examen et utiliser les documents officiels.

Les responsables de session ont le devoir de réserve et de ce fait, s'engagent sur une confidentialité, d'une part des sujets d'examen et des résultats d'autre part.

Seuls les résultats homologués et confirmés par la CNGM sont officiels.

LA FORMATION

L'objectif de la formation est de donner les bases du jugement : apprendre les règles et acquérir les savoir-faire (repérer les fautes et les traduire en valeur).

Pour le juge, la formation correspond à un apprentissage. Apprendre c'est développer la mémorisation. La mémorisation est différente selon les personnes. Le formateur doit veiller à l'environnement et adapter sa formation pour développer la motivation des personnes (moteur de la mémoire) et faciliter l'attention.

Il ne faut donc pas rebuter le candidat par une masse de connaissance à assimiler et des termes fastidieux. La formation sera préparée méthodiquement pour un développement ordonné et progressif. La pratique du jugement par le candidat, accompagnée d'explications doit prédominer par rapport à toute présentation orale et visuelle.

L'accueil fait au candidat, l'ambiance du groupe, la bonne entente de l'équipe d'animation, sont d'autant de facteurs favorables qui mettront à l'aise le nouveau juge.

Le formateur doit prévoir et se doter de moyens :

- documentation
- présentations sur ordinateur avec vidéo projecteur
- DVD ou gymnastes pour le jugement
- tests écrits ou visuels

Le formateur doit dédramatiser « l'examen ». Il s'agit plutôt d'une validation des connaissances. Le taux de réussite est très élevé. « La validation des connaissances » permet de vérifier les connaissances du juge sur le code de pointage et la maîtrise de la notation. Elle permet aussi de récompenser le travail accompli par le formateur et les juges.

Dans ce guide et les documents de formation (mouvements imposés et mouvements libres), les DVD, le formateur trouvera les aides et les outils.

Il faut inciter le juge à compléter sa formation donc à progresser par une pratique du jugement dans les compétitions et une formation continue, en particulier les recyclages et l'accompagnement par des juges confirmés. Un parrainage par un juge confirmé peut être envisagé. Le jugement en salle, lors des entraînements, est un moyen à privilégier.

LE RECYCLAGE

Tous les juges diplômés doivent être recyclés.

Le recyclage est **important**. C'est la suite de la formation. Il permet d'actualiser et d'élargir ses connaissances, de travailler en commun et de progresser. La **fréquence annuelle** est préférable. Le recyclage sera orienté en priorité sur les nouveautés :

- nouveau code ou modifications et précisions sur le code de pointage
- nouveaux mouvements imposés et les modifications.

Le recyclage permet d'élargir ses connaissances :

- notation du mini trampoline et de la production fédérale
- jury E pour les mouvements libres

Des DVD sont disponibles (prendre contact avec le responsable de juges) :

- découverte du jugement
- mouvements imposés : sol, arçons, anneaux, saut, barres parallèles, barre fixe
- productions : mini trampoline, production fédérale
- mouvements libres : difficultés, mouvements honneur, mouvements cadets 1 seniors 1.

Un juge non recyclé deux années de suite perd son niveau. Pour le récupérer, il devra suivre un recyclage.

LA CLASSIFICATION DES JUGES

Les juges, en gymnastique masculine, reconnus par la F.S.C.F, sont classés en 6 niveaux :

- 1 Juge 1^{er} échelon
- 2 Juge 2^{ème} échelon
- 3 Juge 3^{ème} échelon
- 4 Juge pré fédéral et fédéral 1
- 5 Juge fédéral 2
- 6 Juge fédéral 3

Juge 1^{er} échelon

Pour être «juge 1^{er} échelon », il faut :

- Etre titulaire d'une licence activité de la F.S.C.F.
- Etre âgé de 15 ans minimum
- Avoir participé à une formation complète au jugement des mouvements imposés, organisée au niveau départemental ou régional
- Avoir juger 1 compétition de gymnastique masculine

La carte de juge, après vérification de la licence, est délivrée par la Fédération après validation du dossier d'examen par la commission nationale de gymnastique masculine (C.N.G.M). Le titulaire devra participer, au minimum, à un stage ou une journée de recyclage organisé au maximum **tous les 2 ans** par son Comité Départemental ou Régional.

Juge 2^{ème} échelon

Pour être «juge 2^{ème} échelon », il faut :

- Etre titulaire d'une licence activité de la F.S.C.F
- Etre âgé de 15 ans minimum
- Avoir jugé au moins une compétition de gymnastique masculine
- Avoir participé à la formation et avec succès à une validation des connaissances de juge 2^{ème} échelon sur les mouvements imposés (parties écrites et pratiques sur 4 appareils).

La carte de juge, après vérification de la licence, est délivrée par la Fédération après validation du dossier d'examen par la commission nationale de gymnastique masculine (C.N.G.M). Le titulaire devra participer, au minimum, à un stage ou une journée de recyclage organisé au maximum **tous les 2 ans** par son Comité Départemental ou Régional.

Juge 3^{ème} échelon

Pour être «juge 3^{ème} échelon », il faut :

- Etre titulaire d'une licence activité de la F.S.C.F
- Etre **obligatoirement juge 2^{ème} échelon**
- Avoir participé à la formation et avec succès au test de connaissance juge 3^{ème} échelon (examen écrit)

Il n'est pas délivrer de carte pour les juges ayant suivi uniquement une partie (3 appareils)

Juge Pré Fédéral 1

Pour être «juge pré fédéral 1 », il faut :

- Etre titulaire d'une licence activité de la F.S.C.F
- Etre titulaire depuis une année de la carte de juge 2^{ème} ou 3^{ème} échelon validée pour l'année en cours
- Avoir participé à la formation et avec succès à une validation des connaissances de juge pré fédéral 1 sur les mouvements libres (parties écrites et pratiques) sur 3 appareils une année et les 3 autres appareils l'année suivante.

La carte de juge pré fédéral 1, après vérification de la licence, est délivrée par la Fédération après validation du dossier de validation des connaissances par la commission nationale de gymnastique masculine.

La carte de juge pré fédéral 1 sera valable 4 ans, validée par un timbre millésimé remis par le responsable des juges du comité régional ou départemental. Le titulaire devra participer, au minimum, à un stage ou une journée de recyclage organisé au maximum **tous les 2 ans ainsi que l'année de changement du code F.I.G** par son Comité Départemental ou Régional.

Juge Fédéral 1

Pour être «juge fédéral 1 », il faut :

- Etre titulaire d'une licence activité de la F.S.C.F
- a) soit être titulaire depuis une année de la carte de juge 2^{ème} ou 3^{ème} échelon validée pour l'année en cours
soit être titulaire depuis 1^{ère} année de la carte de juge pré fédéral 1
- b) avoir participé avec succès à un examen de juge fédéral 1 sur les mouvements libres (parties écrites et pratiques sur les 6 appareils).

La carte de juge fédéral 1, après vérification de la licence, est délivrée par la Fédération après validation du dossier complet (6 appareils) d'examen par la commission nationale de gymnastique masculine.

La carte de juge fédéral 1 sera valable 4 ans, validée par un timbre millésimé remis par le responsable des juges du comité régional ou départemental. Le titulaire devra participer, au minimum, à un stage ou une journée de recyclage organisé au maximum **tous les 2 ans ainsi que l'année de changement du code F.I.G** par son Comité Départemental ou Régional.

Juge Fédéral 2

Son rôle va au-delà de la notation dans les compétitions. En effet, il est amené à être une force de propositions et à mettre ses compétences au service de son département, ligue et fédéral pour assurer la formation des juges et assumer **la responsabilité de jury de compétitions et de sessions d'examens**.

Pour être «juge fédéral 2», il faut :

- Etre titulaire d'une licence activité de la F.S.C.F
- Etre titulaire depuis minimum une année de la carte de juge fédéral 1 validée pour l'année en cours
- Avoir jugé plusieurs épreuves libres au cours de la saison
- Avoir participé avec succès à un examen de juge fédéral 2 sur les mouvements libres (parties écrites et pratiques).

La carte de juge fédéral 2 est délivrée par la Fédération après validation du dossier complet d'examen par la commission nationale de gymnastique masculine.

La carte de juge fédéral 2 sera valable 4 ans, validée par un timbre millésimé remis chaque année par le responsable des juges du comité départemental ou régional. Le titulaire devra participer à un stage ou week-end de recyclage organisé par la C.N.G.M., à chaque changement du code F.I.G. Faute de quoi, il perdra son niveau de qualification.

L'examen de juge Fédéral 2 (écrit et pratique) sera effectué sur les 6 appareils.

Après réussite à cet examen, le juge Fédéral 2 pourra se spécialiser sur 2 ou 3 appareils pour approfondir ses compétences.

La spécialisation sera prise en compte dans les compétitions nationales mais le juge pourra noter à un autre appareil, selon les besoins des compétitions.

Juge Fédéral 3

Le juge fédéral 3 est le dernier niveau de la filière juge FSCF.

C'est un expert sur la notation des exercices libres. Après un contrôle (notation pratique) lors du recyclage des juges fédéraux 2, la commission nationale de gymnastique masculine validera en fonction des résultats les juges fédéraux 3 (expert à un ou plusieurs appareils).

Le niveau de juge fédéral 3 sera valable 4 ans jusqu'au recyclage suivant.

Passerelles

La CNGM est favorable à l'intégration des juges des autres fédérations sous certaines conditions. Ces juges diplômés dans une autre fédération ont déjà des compétences pratiques validées. La CNGM considère qu'ils possèdent les connaissances techniques mais ne souhaite pas d'équivalence brute car la FSCF a des règlements et des règles de jugement particuliers, par exemple pour les imposés. La CNGM propose une passerelle selon les compétences et après validation des acquis car il est indispensable de vérifier les connaissances dans ces domaines.

Ces juges doivent se donner les moyens d'acquérir ces connaissances par exemple par une formation au sein de leurs associations, départements ou ligues.

Ces juges pour devenir juges FSCF devront passer contrôle écrit spécifique sur les règlements et code de pointage FSCF par la ligue ou le département.

Ces juges devront fournir une copie de leur licence FSCF et de leur carte de juge recto verso de leur ancienne fédération en cours.

Formation Juges Gymnastique Masculine

		Rôles				
Responsables Nationaux des juges	Nommés par la Commission Nationale de Gymnastique Masculine	- composition des jurys lors des championnats nationaux et responsable du fonctionnement des jurys - programme fédéral - formation des juges fédéraux 2 - recyclage des juges fédéraux 2 et 3 et désignation des juges experts - formation des formateurs - dossiers d'examen des juges 1^{er}, 2^{ème} échelon, 3^{ème} échelon, fédéraux 1, 2, 3 et passerelles avec les autres fédérations - guides de formation des juges, DVD de formation et d'examen				
		FORMATEURS DES JUGES				
		Juges	Niveau des formateurs	Organisateurs	Rôles	Formation des formateurs
		1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} éch	Fédéral 1 minimum	Comités départementaux ou régionaux	- Formation et examen selon les besoins - Recyclage souhaité tous les ans	Tous les 4 ans
		Pré-fédéral 1 et Fédéral 1	Fédéral 2 minimum			
		Fédéral 2 et 3	Responsables nationaux	CNGM	- Formation et examen tous les 4 ans - Recyclage tous les 2 ou 4 ans	
		JUGES				
niveau	fonctions		conditions	formation	examen	
	équipe	individuel				
1 ^{er} échelon	imposés	- Imposés + production + mini-trampoline	Age : 15 ans mini Suivre la formation Réussir l'examen 1 ^{er} échelon	<u>Mouvements imposés</u> Généralités + 6 appareils Durée : 6 à 12 heures	Généralités + 6 appareils 15/30 questions	
2 ^{ème} échelon	imposés	- Imposés + production + mini-trampoline	Age : 15 ans mini Suivre la formation Réussir l'examen 2 ^e échelon	<u>Mouvements imposés</u> Généralités + 6 appareils Durée : environ 15 heures	Généralités + 6 appareils 20/30 questions 10/16 notes sur 4 appareils	
3 ^{ème} échelon	imposés	- Imposés - Jury E en libre	Avoir le 2 ^e échelon Suivre la formation	<u>Mouvements libres Jury E (exécution)</u> 6 appareils	Généralités + 6 appareils 40/60 réponses	
Pré-Fédéral 1	imposés	- Imposés + production + mini-trampoline - Jury D ou Jury E en libre	Avoir le 2 ^e ou 3 ^e échelon Suivre la formation Pré-fed 1 Réussir l'examen Pré-fed 1	<u>Mouvements libres (jury D et jury E)</u> Généralités + 3 appareils Durée : environ 6 ou 8 heures	Généralités + 2 ou 3 appareils	
Fédéral 1	imposés	- Imposés + production + mini-trampoline - Jury D ou Jury E en libre	Avoir le 2 ^e ou 3 ^e échelon ou Pré-fed 1 Suivre la formation fed 1 Réussir l'examen fed 1	<u>Mouvements libres (jury D et jury E)</u> Généralités + 6 appareils Durée : environ 15 heures	Généralités + 6 appareils 35/50 questions 16/24 notes sur 6 appareils	
Fédéral 2	imposés	- Imposés + production + mini-trampoline - Jury D ou Jury E en libre	Avoir le Rég ou fed1 Suivre la formation Fed 2 Réussir l'examen Fed 2	<u>Mouvements libres (jury D et jury E)</u> Généralités + 6 appareils + productions Durée : week-end de 3 jours	Généralités + 6 appareils + mini-trampoline, 60/85 questions 3,50 points pour 36 notes sur 6 appareils	
Fédéral 3	imposés	- Responsable du jury - Rencontres FICEP	Réussir le test fédéral 3	Recyclage juges fédéraux 2	Test fédéral 3	

FORMATION

JUGES NIVEAU 1^{er} ET 2^{ème} ECHELONS

Formation de 15 heures minimum

Objectifs

Faire découvrir le jugement et donner les notions de base pour juger tous les exercices imposés.

Contenu de la formation

Généralités

- informations générales sur la FSCF
- sensibilisation au rôle du juge dans le déroulement des compétitions, qu'est ce qu'un juge, ses fonctions, ses qualités, ses devoirs
- des informations sur les règlements généraux des compétitions, les mouvements imposés et le programme fédéral

Méthode de jugement des exercices imposés

- les généralités sur le jugement, calcul d'une note, les écarts de note
- comment annoter les fautes et expliquer sa note ?
- le décorticage des mouvements et la signification des éléments
- connaissance approfondie du tableau des fautes de tenue et techniques
- connaissance des fautes spécifiques à chaque appareil
- connaissance des caractéristiques techniques des principales difficultés à chaque appareil en particulier les amplitudes, les déviations
- la terminologie propre à chaque appareil et leurs normes

Travail pratique

- repérer les fautes et les traduire en valeur selon les règles du code de pointage et des spécificités de chaque appareil.
- donner la note E d'exécution et la note finale (note D) + (note E).
- travail sur vidéo et/ou avec des gymnastes

Les appareils à étudier

- sol
- arçons
- anneaux
- saut
- barres parallèles
- barre fixe

Une initiation au mini trampoline et à la production fédérale est possible.

La formation à l'aide de vidéo permet la répétition des mouvements, l'analyse au ralenti, voir DVD développés par la commission nationale de gymnastique masculine.

En fin de séance, le formateur fera le point sur les notions assimilées et résumera la séance de formation. Il pourra faire passer des tests écrits ou visuels.

Durée de la formation

Pour la 1^{ère} partie comprenant la présentation et les généralités, il faut prévoir 1 heure 30.

Par appareil, il faut prévoir 1 heure 30 à 2 heures.

Pour le mini trampoline, la production fédérale, il faut prévoir 1 heure 30 à 2 heures.

La formation du Juge 1^{er} échelon ne doit pas être un acte final. Il faut encourager le juge à poursuivre sa formation et passer un test de validation de ses connaissances qui est la reconnaissance de ses efforts et du travail accompli.

JUGES NIVEAU 3^{ème} ECHELON

Formation de 15 heures minimum

Objectifs

Donner les notions de base pour juger **l'exécution des exercices libres** (jury E).

Contenu de la formation

- | | |
|-------------------------|--|
| Généralités | - des informations sur la notation des mouvements libres et le programme fédéral |
| Jury E | - les règles propres à chaque appareil
- connaissance du tableau des fautes de tenue et techniques à chaque appareil
- connaissance des fautes spécifiques à chaque appareil
- connaissance des caractéristiques techniques des principales difficultés à chaque appareil |
| Travail pratique | - repérer les fautes et les traduire en valeur selon les règles du code de pointage et des spécificités de chaque appareil.
- donner les pénalisations d'exécution
- travail sur vidéo et/ou avec des gymnastes |
| Les appareils à étudier | |
| - sol | |
| - arçons | |
| - anneaux | |
| - saut | |
| - barres parallèles | |
| - barre fixe | |

La formation à l'aide de vidéo permet la répétition des mouvements, l'analyse au ralenti, voir DVD développés par la commission nationale de gymnastique masculine.

En fin de séance, le formateur fera le point sur les notions assimilées et résumera la séance de formation. Il pourra faire passer des tests de connaissance.

Durée de la formation

La formation peut être réalisée sur 1 ou 2 années. Une 1^{ère} partie comprenant généralités, sol, arçons, anneaux. Une 2^{ème} partie comprenant saut, barres parallèles et fixe.

Pour la 1^{ère} partie comprenant la présentation et les généralités, il faut prévoir 1 heure 30. Par appareil, il faut prévoir 1 heure 30 à 2 heures.

JUGES NIVEAU PRE FEDERAL 1 ET FEDERAL 1

Formation	Pré Fédéral 1	15 heures minimum
	Fédéral 1	30 heures minimum

Objectifs

Donner les notions de base pour juger tous les exercices libres.

Pour faciliter l'apprentissage, la formation peut être réalisée sur 2 ans avec 3 appareils chaque année

Préalable

Le juge doit maîtriser les fautes d'exécution, de tenue et techniques.

Contenu de la formation

Généralités

- informations sur le code F.I.G et le F.S.C.F
- rôle et devoirs des jurys, de l'entraîneur et du gymnaste,
- des informations sur les règlements des compétitions selon les catégories

Méthode de jugement des exercices libres

- les généralités sur le jugement, calcul d'une note, les écarts de note
- savoir calculer la note D et la note E
- connaissance des difficultés F.I.G et F.S.C.F
- connaissance des groupes d'éléments à chaque appareil
- connaissance des pénalisations du responsable du jury
- maîtrise des fautes spécifiques à chaque appareil
- connaissance des caractéristiques techniques des principales difficultés à chaque appareil
- savoir écrire en symbolique

Travail pratique

- repérer les difficultés F.I.G et F.S.C.F et les annoter en symbolique
- repérer les fautes et les traduire en valeur selon les règles du code de pointage et des spécificités de chaque appareil
- donner les notes D et notes E et la note finale
- travail sur vidéo et/ou avec des gymnastes

Les appareils à étudier

- sol
- arçons
- anneaux
- saut
- barres parallèles
- barre fixe

La formation à l'aide de DVD est préférable car, il est difficile de disposer de gymnastes d'un niveau suffisant. La vidéo permet la répétition des mouvements et l'analyse au ralenti.

En fin de séance, le formateur fera le point sur les notions assimilées et résumera la séance de formation. Il pourra faire passer des tests écrits.

Durée de la formation

Pour la partie comprenant la présentation et les généralités, il faut prévoir 1 heure 30.

Par appareil, il faut prévoir 1 heure 30 à 2 heures.

JUGES NIVEAU FEDERAL 2

Formation sur un week-end 15 heures environ

Objectifs

La formation permet de se perfectionner sur le jugement des exercices libres et remplir différentes fonctions (responsable du jury, formateurs, ...).

Préalable

Le juge doit maîtriser le jugement des exercices imposés et des mouvements libres.

Contenu de la formation

- Généralités
 - rôle et devoirs d'un juge fédéral
 - informations sur le code F.I.G et le F.S.C.F
 - des informations sur les règlements des compétitions selon les catégories
- Méthode de jugement des exercices libres
 - les généralités sur le jugement, calcul d'une note, les écarts de note
 - savoir calculer la note D et la note E
 - connaissance des difficultés F.I.G et F.S.C.F
 - connaissance des groupes d'éléments à chaque appareil
 - connaissance des pénalisations du responsable du jury
 - maîtrise des fautes spécifiques à chaque appareil
 - connaître les bases techniques des difficultés
 - savoir écrire en symbolique
- Méthode de jugement des productions
 - connaissance du jugement de la production fédérale
 - connaissance du jugement du mini trampoline
- Travail pratique
 - repérer les difficultés F.I.G et F.S.C.F et les annoter en symbolique
 - repérer les fautes et les traduire en valeur selon les règles du code de pointage et des spécificités de chaque appareil
 - donner rapidement les notes D et notes E et la note finale
 - travail sur vidéo

Les appareils à étudier

- sol
- arçons
- anneaux
- saut
- barres parallèles
- barre fixe

En fin de formation (fin du week-end) le juge passera les tests écrits.

L'examen pratique sera passé le dimanche matin lors de la Finale des Coupes Fédérales.

La formation sera réalisée à l'aide de cassettes vidéo. La vidéo permet la répétition des mouvements et l'analyse au ralenti.

Durée de la formation

Pour la 1^{ère} partie comprenant la présentation et les généralités, il faut prévoir 1 heure 30.
Par appareil, il faut prévoir 1 heure 30 à 2 heures.

La tenue vestimentaire des juges

Pour tous les concours et championnats, la tenue vestimentaire est obligatoire.

Dans le cas où cette tenue ne serait pas respectée, le juge pourrait se voir interdire l'accès du praticable ou des terrains.

Pour les dames

Pantalon gris ou blanc ou jupe grise ou blanche,
corsage ou maillot de couleur blanche (ou pâle),
blazer ou veste bleu marine,
chaussures de sports ou de gym blanches

Pour les messieurs

Pantalon gris,
chemise ou polo de couleur blanche (ou pâle) avec cravate,
blazer ou veste bleu marine,
chaussures de sports ou de gym blanches

Les juges doivent montrer l'exemple par une tenue correcte. Pas de pantalon jean autorisé, le short est interdit.

Les déplacements

Le 17 juillet 2003, le parlement a voté la loi sur le mécénat, les associations et les fondations parue au J.O du 2 août 2003. Cette loi, à l'attention des particuliers, qui permet aux associations œuvrant à une cause d'intérêt général, d'accorder à leurs donateurs le taux de **réduction d'impôt** de 60%, dans la limite de 20% de leur revenu imposable.

Toute personne qui travaille **bénévolement** au sein d'une association peut être amenée à engager personnellement des frais dans l'exercice de ses fonctions, en particulier les juges dans le cadre des déplacements pour se rendre sur les lieux des compétitions.

Le juge bénéficie de la réduction d'impôt dans la mesure où :

le juge renonce **expressément** à se faire rembourser les frais qu'il a engagé
que les frais engagés sont dûment justifiés et constatés dans les comptes de l'organisme d'intérêt général concerné.

Le juge, en accord avec son association, doit remplir l'imprimer ci-joint.

 N° 11580*02	Reçu dons aux œuvres (Articles 200 et 238 bis du Code général des impôts)	Numéro d'ordre du
Bénéficiaire des versements		
Nom ou dénomination :		
Adresse : N° Rue Code postal Commune		
Objet :		
Cochez la case concernée (1) : Oeuvre ou organisme d'intérêt général. Fondation d'entreprise. Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du publié au Journal Officiel du Musée de France Association culturelle ou de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision en date du délivrée par le préfet de Etablissement d'enseignement supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement. Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises. Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du Etablissement public des cultes reconnu d'Alsace-Moselle. Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2) Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals (2)		
Donateur		
Nom :		
Adresse : Code postal Commune		
Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de : Somme en toutes lettres : Date du paiement :		
Mode de versement : Numéraire Chèque ou virement Date et signature Autres (3) 		

La validation des connaissances

Juge 1^{er} échelon

Les comités départementaux ou régionaux sont habilités pour organiser une formation puis une séance de validation des connaissances. La validation des connaissances peut être réalisée en fin de session ou en plusieurs fois au cours de la formation.

A l'issue de la session, un dossier sera établi et adressé au responsable des juges de la C.N.G.M.

PROGRAMME :

La validation des connaissances est composée uniquement d'un examen **écrit**

1 Écrit (durée 30 minutes)

(sans programme fédéral, ni code de pointage, ni notes personnelles)

30 questions à 1 point par réponse exacte, sur :

- le règlement, le code de pointage F.S.C.F,
- le sol
- les arçons
- les anneaux
- le saut
- les barres parallèles
- la barre fixe

Pour être admis à passer la pratique, le candidat devra avoir obtenu un minimum **15 réponses exactes** sur 30 questions.

Le questionnaire est à demander au responsable des juges de la C.N.G.M (même questionnaire que l'examen 2^{ème} échelon). Pour simplifier les corrections des examens et la transmission des documents, un fichier informatique sous Excel a été créé (voir 2^{ème} échelon)

Juge 2^{ème} échelon

Les comités départementaux ou régionaux sont habilités pour organiser une formation puis une séance de validation des connaissances. La validation des connaissances peut être réalisée en fin de session ou en plusieurs fois au cours de la formation.

A l'issue de la session, un dossier **complet** sera établi et adressé au responsable des juges de la C.N.G.M.

PROGRAMME :

La validation des connaissances sera en présence de 2 juges experts de niveau minimum **Fédéral 1 ou 2**

1 Écrit (durée 30 minutes)

(sans programme fédéral, ni code de pointage, ni notes personnelles)

30 questions à 1 point par réponse exacte, sur :

- le règlement, le code de pointage F.S.C.F,
- le sol
- les arçons
- les anneaux
- le saut
- les barres parallèles

la barre fixe

Pour être admis à passer la pratique, le candidat devra avoir obtenu un minimum **20 réponses exactes** sur 30 questions

Le questionnaire est à demander au responsable des juges de la C.N.G.M.

2 Pratique (avec programme F.S.C.F)

Le candidat devra juger **4 gymnastes** à chaque appareil indiqué ci-dessous. Il a **2 minutes** pour déposer sa note dès la fin de l'exercice. **Les juges doivent donner la note D et la note E. La note D du juge doit être conforme (égale au degré si sa note E est égale ou supérieure à 7). Si la note D n'est pas conforme, la note E même dans les écarts tolérés ne sera pas retenue.**

Les gymnastes pourront être des pupilles et, ou des adultes exécutant les exercices du 1^{er} au 5^{ème} degré, aux appareils suivants :

- Sol (année paire) ou saut (année impaire)
- Arçons (année paire) ou Anneaux (année impaire)
- Barres parallèles
- Barre fixe

Un DVD examen 2^{ème} échelon a été développé afin de permettre au formateur de faire passer l'examen pratique conformément au règlement, si il ne dispose pas de gymnastes.

Pour être admis, le candidat devra avoir obtenu un minimum de **10 notes retenues** sur 16.

Notes retenues Les juges donnent les notes D (degré) + notes E (exécution). Seule la **note E est prise en compte si le calcul de la note D est bonne.**

Une note E est retenue si l'écart positif ou négatif **par rapport à la note E du jury d'experts** est inférieur ou égal aux tolérances fixées dans le tableau suivant :

Note E experts	> ou = 9,05 pts	Entre 9 et 8 pts	Entre 7,95 et 7 pts	< ou = 6,95 pts
Ecart toléré	+ ou - 0,3	+ ou - 0,5	+ ou - 0,8	+ ou - 1 point

Pour simplifier les corrections des examens et la transmission des documents, un fichier informatique sous Excel a été créé.

Juge 3^{ème} échelon

Les comités départementaux ou régionaux sont habilités pour organiser une formation puis une séance de validation des connaissances. La validation des connaissances peut être réalisée en fin de session ou en plusieurs fois au cours de la formation. A l'issue de la session, un dossier sera établi et adressé au responsable des juges de la C.N.G.M.

PROGRAMME

La validation des connaissances est composée uniquement d'un examen **écrit**.

Écrit (durée 30 minutes)

(sans programme fédéral, ni code de pointage, ni notes personnelles)

60 questions à 1 point par réponse exacte, sur :

- le règlement, le code de pointage F.S.C.F,
- le sol
- les arçons
- les anneaux
- le saut
- les barres parallèles

la barre fixe

Pour être admis, le candidat devra avoir obtenu un minimum **40 réponses exactes** sur 60 questions

Le questionnaire est à demander au responsable des juges de la C.N.G.M.

Pour simplifier les corrections des examens et la transmission des documents, un fichier informatique sous Excel a été créé

Juge Pré fédéral 1

Les comités départementaux ou régionaux sont habilités pour organiser une formation puis une séance de validation des connaissances. La validation des connaissances peut être réalisée en fin de session ou en plusieurs fois au cours de la formation.

A l'issue de la session, un dossier correspondant aux appareils sera établi et adressé au responsable des juges de la C.N.G.M.

Formation :

Le candidat aura la possibilité de suivre la formation sur 2 ans avec les appareils suivants :

- 3 appareils

1 ^{ère} année	généralités, sol arçons, anneaux
2 ^{ème} année	généralités, saut, barres parallèles, barre fixe

Aucun panachage n'est autorisé.

Validation des connaissances :

- 3 appareils

1 ^{ère} année	généralités, sol, arçons, anneaux
épreuves écrites	29 questions
épreuves pratiques	3 appareils (sol, arçons, anneaux)
2 ^{ème} année	généralités, saut, barres parallèles, barre fixe,
épreuves écrites	26 questions
épreuves pratiques	3 appareils (saut, parallèles, fixe)

Aucun panachage n'est autorisé

Juge Fédéral 1

Les comités départementaux ou régionaux sont habilités pour organiser une session d'examen. A l'issue de la session, un dossier sera établi et adressé au responsable des juges de la C.N.G.M.

PROGRAMME :

Le candidat passe l'examen après la formation complète

- examen complet en 1 seule session

épreuves écrites	50 questions sur les généralités et les 6 appareils
épreuves pratiques	6 appareils

Le dossier d'examen final doit comprendre les 6 appareils

Examen juge Pré Fédéral 1 ou juge Fédéral 1

Ecrit (sans programme fédéral, ni code de pointage, ni code F.I.G., ni notes personnelles)
durée :

3 appareils **30 minutes maximum**
examen complet **1 heure maximum**

1 point par réponse exacte

questionnaire comportant :

- 5 questions sur les généralités
- 8 questions sur le sol
- 8 questions sur les arçons
- 8 questions sur les anneaux
- 5 questions sur le saut
- 8 questions sur les barres parallèles
- 8 questions sur la barre fixe

Pour être admis à passer les épreuves pratiques, le candidat devra avoir obtenu :

Juge pré fédéral 1

3 appareils

généralités, sol, arçons, anneaux **20 points minimum** sur 29 questions

généralités, saut, barres parallèles, fixe **18 points minimum** sur 26 questions

Juge fédéral 1

examen complet

35 points minimum sur 50 questions

Le questionnaire est à demander au responsable des juges de la C.N.G.M.

Pratique (avec codes F.I.G et F.S.C.F)

Le candidat devra juger **4 gymnastes** à chaque appareil défini dans la session de formation :

Sol, arçons, anneaux, saut, barres parallèles, barre fixe.

Pour chaque gymnaste (sauf au saut), Il devra donner **2 notes avec note D** (jury D), puis **2 notes avec les pénalisations d'exécution** (jury E).

Pour le saut, le candidat **notera 4 gymnastes** et donnera **la note finale** (note D + note E – pénalisations du responsable du jury) sur la base du code F.I.G.

Il a **3 minutes** pour déposer sa note dès la fin de chaque exercice.

Un **DVD examen mouvements libres** doit être **obligatoirement utilisé**. Le jugement des mouvements a été réalisé par des juges experts avec des gymnastes **junior 1 ou senior 1** avec des exercices enregistrés lors de championnats fédéraux et notés par des juges experts sur la base du **championnat fédéral autres catégories**.

Notes retenues

Une note est retenue si l'écart positif ou négatif par rapport à la note du jury d'experts est inférieur ou égal aux tolérances fixées dans le tableau suivant :

Jury D	Note des experts	Inf et = 3,00 pt	> 3,00 pt		
	Ecart toléré	+ ou – 0,3 point	+ ou – 0,5 point		
Pénalisations Jury E	Note experts	Inf à 1,00 pt	Entre 1,0 et 2,0 pts	Entre 2,05 et 3,0 pts	Sup à 3,00 pts
	Ecart toléré	+ ou – 0,3	+ ou – 0,5	+ ou – 0,8	+ ou – 1 pt

Pour être admis, le candidat devra avoir obtenu **selon l'option** :

Juge pré-fédéral 1

3 appareils

8 notes minimum sur 12

Juge fédéral 1

examen complet **16 notes minimum** sur 24

Le questionnaire est à demander au responsable des juges de la C.N.G.M. Pour simplifier les corrections des examens et la transmission des documents, un fichier informatique sous Excel a été créé.

Juge fédéral 2

Seule la Commission Nationale de Gymnastique Masculine est habilitée à organiser cet examen.

L'examen écrit, organisé par la Fédération, sera passé à la fin du stage de 3 jours.

L'examen pratique sera passé, après un délai nécessaire pour assimiler toutes les informations reçues pendant la formation, le dimanche matin, lors de la finale des Coupes Fédérales.

Les dossiers d'inscription sont adressés en temps utile par le service des stages de la Fédération aux responsables Régionaux ou Départementaux.

Ne peuvent s'inscrire à ce stage que les juges répondant aux conditions de cet examen et présentés par leur comité Départemental ou Régional.

Programme d'EXAMEN

1 Examen écrit (durée 1 h 30 maximum)

(sans programme fédéral, ni code de pointage, ni code F.I.G, ni notes personnelles)

85 questions à 1 point par réponse complète et exacte

15 questions sur les généralités y compris le mini-trampoline

12 questions sur le sol

12 questions sur les arçons

12 questions sur les anneaux

10 questions sur le saut

12 questions sur les barres parallèles

12 questions sur la barre fixe

Pour être admis à passer les épreuves pratiques, le candidat devra avoir obtenu un minimum de : **60 points** sur l'ensemble des 7 chapitres composés de 85 questions

2 Examen pratique (avec codes F.I.G et F.S.C.F)

Le candidat devra juger **6 gymnastes** à chaque appareil.

Sol, arçons, anneaux, saut, barres parallèles, barre fixe

Il a **3 minutes** pour déposer sa note dès la fin de chaque exercice.

Les exercices ont été enregistrés sur cassette vidéo ou DVD lors de championnats et notés par des juges experts sur la base du **championnat fédéral Honneur**.

Le candidat devra :

pour **les 5 appareils** (sol, arçons, anneaux, barres parallèles, barre fixe)

- établir **la note D (jury D)** pour 3 gymnastes et relever le nombre de difficultés B et le nombre de difficultés C /D/E

- établir **la note E** (exécution maxi – pénalisations jury E) **pour les 3 même gymnastes**
pour le saut, établir la **note finale** (note D + note E – pénalisations du responsable du jury)
pour 6 gymnastes.

Difficultés

- Pour tous les agrès sauf le saut

N° GYM	Parties B			Parties C/D/E			Note D			
	Expert	Candidat	Ecart	Expert	Candidat	Ecart	Expert	Candidat	Ecart	Note
1										
2										
3										
	Pourcentage		%	Pourcentage		%	Moyenne		%	

Calcul des pourcentages :
$$\frac{\text{Total des valeurs absolues des écarts B ou C/D/E}}{\text{Total des B ou C/D/E des experts}} \times 100$$

Note attribuée au candidat pour les parties B soit pour 15 parties B

Calculée à partir du tableau en fonction du pourcentage pour les B

Note attribuée au candidat pour les parties C/D/E soit pour 15 parties C/D/E

Calculée à partir du tableau en fonction du pourcentage pour les C/D/E

Note attribuée au candidat pour la note D soit pour 15 notes D

Calculée à partir du tableau en fonction des écarts de notes

Note d'exécution : Note E = (exécution maxi – pénalisations jury E)

- Pour tous les agrès sauf le saut soit 15 notes E

Note attribuée au candidat pour la note E

Calculée à partir du tableau en fonction des écarts de notes

Note au saut : moyenne des 6 notes finales du saut (Note D + Note E – pénalisations responsable du jury)

Note finale du candidat :

15/66 note partie B + 15/66 note partie C/D/E + 15/66 note D + 15/66 note E + 6/66 de la note saut

Pour être admis, le candidat devra avoir obtenu au total, un minimum de **3,5 points**

Points attribués aux pourcentages

Difficultés B	
Jusqu'à 6%	5 pts
De 6,01 à 12%	4,5 pts
De 12,01 à 18%	4 pts
De 18,01 à 24%	3,5 pts
De 24,01 à 30%	3 pts
De 30,01 à 36%	2,5 pts
De 36,01 à 42%	2 pts
De 42,01 à 48%	1,5 pt
De 48,01 à 54%	1 pt
De 54,01 à 60%	0,5 pt
Au-dessus de 60%	0 pt

Difficultés C/D/E	
Jusqu'à 10%	5 pts
De 10,01 à 16%	4,5 pts
De 16,01 à 24%	4 pts
De 24,01 à 33%	3,5 pts
De 33,01 à 40%	3 pts
De 40,01 à 50%	2,5 pts
De 50,01 à 60%	2 pts
Au-dessus de 60%	1,5 pt

Points attribués en fonction des écarts de note D (sauf saut)

Ecarts	0,00	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70	0,80	0,90	1,00	> 1,00
Points	5,0	5,0	4,5	4,0	3,5	3,0	2,5	2,0	1,5	1,0	0,5	0,0

Points attribués en fonction des écarts de la note E (sauf au saut)

Sauf saut : note E (exécution maxi – pénalisations jury E)

Notes des experts		Ecart s (positifs ou négatifs)														
Note E	Note finale Saut	0,00 0,05	0,10 0,15	0,20 0,25	0,30 0,35	0,40 0,45	0,50 0,55	0,60 0,65	0,70 0,75	0,80 0,85	0,90 0,95	1,00 1,05	1,10 1,15	1,20 1,25	1,35 1,35	> 1,35
< 7,0 pts	< 12,0 pts	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	4,5	3,5	3,0	2,5	2,0	1,5	1,0	0,5	0,0
de 7,0 à 7,95	de 12,0 à 12,95	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	4,5	3,5	3,0	2,5	2,0	1,5	1,0	0,5	0,0	0,0
de 8,0 à 8,95	de 13,0 à 13,95	5,0	5,0	5,0	5,0	4,5	3,5	3,0	2,5	2,0	1,5	1,0	0,5	0,0	0,0	0,0
de 9,0 à 9,4	de 14,0 à 14,5	5,0	5,0	4,5	4,0	3,5	3,0	2,5	2,0	1,5	1,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
> 9,4 pts	> 14,5 pts	5,0	4,5	4,0	3,5	3,0	2,5	2,0	1,5	1,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Saut : note finale = note D + note E – pénalisations responsable du jury

écart	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	>1,0
note	5	4,5	4	3,5	3	2,5	2	1,5	1	0,5	0	0

Juge fédéral 3

Seule la Commission Nationale de Gymnastique Masculine est habilitée à organiser cet examen.

L'examen qui sera passé lors du recyclage des juges fédéraux 2, comprend uniquement un examen pratique sur vidéo sur les 6 appareils avec des mouvements de gymnastes, catégorie Honneur, enregistrés lors de finales des Coupes Fédérales, championnats fédéraux individuel ou matchs internationaux.

Les juges devront :

Pour **les 5 appareils** (sol, arçons, anneaux, barres parallèles, barre fixe)

- mettre **les notes D (jury D) pour 2 gymnastes**
 - relever le nombre de difficultés B
 - relever le nombre de difficultés C /D/E
 - établir **la note D (jury D)**
- mettre **les pénalisations d'exécution (jury E) pour 2 gymnastes**
- mettre **la note finale** = **note D + note E** – pénalisations du **responsable du jury pour 2 gymnastes**

Pour **le saut**, établir la **note finale** (note D + note E – pénalisations du responsable du jury) **pour 6 gymnastes**

Pour être admis, le juge fédéral 3 devra avoir obtenu, un minimum de **3,5 points** à l'appareil (voir règle juge fédéral 2)

Passerelles

Pour les juges de niveau national ou N4 FFG, pour devenir juge fédéral 2 FSCF, devons passer un contrôle écrit « passerelle juge fédéral 2 » avec **50 questions**,

- 20 questions sur les règlements et notation des mouvements imposés,
- 20 questions sur la notation des mouvements libres
- 5 sur la notation du mini-trampoline et 5 sur la notation de la production fédérale

Pour les juges de niveau national ou N3 FFG, pour devenir juge fédéral 1 FSCF, devons passer un contrôle écrit « passerelle juge fédéral 1 » avec **30 questions**,

- 20 questions sur les règlements et notation des mouvements imposés,
- 10 questions sur la notation des mouvements libres

Pour les juges de niveau mouvements imposés ou N1, N2 FFG, les juges devront passer obligatoirement l'examen complet de juge 2^{ème} échelon.

Les questionnaires sont à demander au responsable des juges de la C.N.G.M.

Ces juges devront fournir une copie de leur licence FSCF et de leur carte de juge recto verso de leur ancienne fédération en cours.

Le dossier d'examen

Le dossier d'examen comprend :

- 1 les fiches signalétiques du candidat (une par candidat)
- 2 les questionnaires individuels d'examen écrit
- 3 les feuilles de la pratique (une par épreuve et par candidat)
- 4 le procès-verbal de la session
- 5 **une** photographie avec nom et prénoms du candidat au verso pour la carte de juge
- 6 la photocopie de la licence du candidat

Les responsables de session doivent obligatoirement utiliser les documents officiels ci-joints. Les questionnaires et les feuilles de la pratique doivent correspondre pour les juges pré fédéraux 1 à l'option choisie.

Pour la partie écrite, les candidats sont rassemblés dans une salle sans programme, ni code de pointage, ni code F.I.G., ni notes personnelles.

Pour la partie pratique, les candidats peuvent disposer du code F.I.G. et du programme F.S.C.F., ou de notes personnelles. Ils ont **3 minutes** pour mettre leur note par exercice. Ils porteront directement sur les feuilles **d'examen pratique**, leurs notes dans la colonne « note du candidat » et pour l'examen de Juge Fédéral 2 et 3, le nombre de parties B, C/D/E, dans la partie « candidat ».

A la fin des épreuves, une fiche signalétique du juge récapitulera les résultats de chaque candidat. Ces résultats seront contrôlés par le Président de la session.

Le dossier d'examen sera adressé au Responsable des juges de la Commission Nationale de Gymnastique Masculine.

Le plus simple est l'utilisation d'internet. Soit :

- Utiliser les feuilles d'examen informatique 2^{ème} 3^{ème} échelons et fédéral 1 sous format EXCEL en ayant pris soin de bien remplir les informations sur les candidats et le responsable de l'examen
 - A défaut, vous pouvez scanner les documents (feuille signalétique du candidat, feuilles examen pratique et les questionnaires écrits) et de les envoyer par email.
- Sinon, vous envoyez le dossier complet par la poste.

En cas d'échec à la partie écrite ou pratique, le juge conservera pendant **un an** le bénéfice de la partie réussie. Il devra repasser la saison suivante la partie échouée.

En cas d'échec à nouveau ou s'il ne repasse pas, il devra passer l'examen en totalité l'année suivante.

Homologation

Après vérification du dossier et homologation des résultats, une carte ou carnet de juge est délivrée par la CNGM aux juges ayant été admis à l'examen de juge.

Les comités départementaux ou ligues régionales ne sont pas habilités à délivrer des cartes ou carnets de juges

Cette carte ou carnet, valable pour la durée de leur fonction de Juge, doit mentionner les formations, recyclages, participations aux compétitions.

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FICHE SIGNALETIQUE DU CANDIDAT

Validation des connaissances de juge 1^{er} et 2^{ème} échelons

Date :

Lieu :

Organisé par Comité : Départemental :

ou Régional :

Identité du candidat :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Tel :

Email :

Ville :

Né le :

N° licence :

N° carte :

Association :

@

ECRIT

Nombre de réponses exactes	
-------------------------------	--

1^{er} échelon : 15 réponses bonnes sur 30

2^{ème} échelon : 20 réponses bonnes sur 30

PRATIQUE (2^{ème} échelon) 10 notes retenues minimum

Exercices imposés	Nombre de notes retenues
Sol	
Arçons	
Anneaux	
Saut	
Barres parallèles	
Barre fixe	
Total	

Le candidat est déclaré :

Admis

Ajourné

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FEUILLE DE VALIDATION DE LA PRATIQUE

Validation des connaissances de juge 2^{ème} échelon

Date :

Lieu :

Comité organisateur :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

AGRES :

Exercices imposés

Les juges donnent la note D (degré) et la note E (exécution)

N° gym	D°	Note du candidat		Note des experts		ECARTS NOTES E											Note E bonne (si D ok)
		Note D	Note E	Note D	Note E	0,00 0,05	0,10 0,15	0,20 0,25	0,30 0,35	0,40 0,45	0,50 0,55	0,60 0,65	0,70 0,75	0,80 0,85	0,90 0,95	1,0	
1																	
2																	
3																	
4																	

Notes retenues

La note D du juge doit être conforme (égale au degré si sa note E est égale ou supérieure à 7, sinon 0). Une note E est retenue si la note D du candidat est conforme et l'écart positif ou négatif de la note E par rapport celle du jury d'experts est inférieur ou égal aux tolérances fixées dans le tableau suivant :

Note E experts	> ou = 9,05 pts	Entre 9 et 8 pts	Entre 7,95 et 7 pts	< ou = 6,95 pts
Ecart toléré	+ ou - 0,3	+ ou - 0,5	+ ou - 0,8	+ ou - 1 point

Nombre de notes retenues

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FICHE SIGNALETIQUE DU CANDIDAT

Validation des connaissances de juge 3^{ème} échelon

Date :

Lieu :

Organisé par Comité : Départemental :

ou Régional :

Identité du candidat :

Nom :

Né le :

Prénom :

N° licence :

Adresse :

N° carte :

Code postal :

Ville :

Association :

Tel :

Email :

@

ECRIT

Nombre de réponses exactes	
---------------------------------------	--

40 réponses bonnes demandées sur 60

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FICHE SIGNALETIQUE DU CANDIDAT

Examen de juge Pré Fédéral 1

Examen de juge Fédéral 1

Date :

Lieu :

Régional :

Organisé par Comité :

Identité du candidat :

Nom :

Né le :

Prénom :

N° licence :

Adresse :

N° carte :

Code postal :

Ville :

Association :

Tel :

Email :

@

Indiquer les **appareils étudiés** : généralités,,,

ECRIT

Nombre de réponses exactes		Option 3 appareils : 18 ou 20 Fédéral 1 : 35/50
-----------------------------------	--	--

PRATIQUE

Exercices libres	Nombre de notes retenues	
Sol		
Arçons		
Anneaux		
Saut		
Barres parallèles		
Barre fixe		
Total		Option 3 appareils 8 notes fédéral 1 16 notes/24

Le candidat est déclaré :

Admis

Ajourné

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FEUILLE DE VALIDATION DE LA PRATIQUE

Examen de juge Pré Fédéral 1..

Examen de juge Fédéral 1

Date :

Lieu :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Sauf Saut

AGRES :

Exercices libres

Catégorie : Cadet 1, Senior 1

N° gym		Note du candidat	Note des experts	ECARTS											Notes retenues
				0,00	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70	0,80	0,90	1,00	
1	Note D														
2															
3	Pénalisa tions														
4															

Notes retenues

Une note est retenue si l'écart positif ou négatif par rapport à la note du jury d'experts est inférieur ou égal aux tolérances fixées dans le tableau suivant :

Jury D	Note des experts	Inf et = 3,00 pt	> 3,00 pt
	Ecart toléré	+ ou – 0,3 point	+ ou – 0,5 point

Pénalisations Jury E (sauf au saut)	Note experts	Inf à 1,00 pt	Entre 1,0 et 2,0 pts	Entre 2,05 et 3,0 pts	Sup à 3,00 pts
	Ecart toléré	+ ou – 0,3	+ ou – 0,5	+ ou – 0,8	+ ou – 1 point

Nombre de notes retenues

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FEUILLE DE VALIDATION DE LA PRATIQUE

Examen de juge Pré Fédéral 1

Examen de juge Fédéral 1

Date :

Lieu :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

AGRES : SAUT

Exercices libres

Catégorie : Junior 1, Senior 1

N° gym		Note du candidat	Note des experts	ECARTS											Notes retenues
				0,00	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70	0,80	0,90	1,00	
1	Note D														
2															
3	Pénalisa tions														
4															

Entre 2,05 et 3,0 pts

Notes retenues

Une note est retenue si l'écart positif ou négatif par rapport à la note du jury d'experts est inférieur ou égal aux tolérances fixées dans le tableau suivant :

Jury D	Note des experts	Inf et = 3,00 pt	> 3,00 pt
	Ecart toléré	+ ou – 0,3 point	+ ou – 0,5 point

Pénalisations Jury E (sauf au saut)	Note experts	Inf à 1,00 pt	Entre 1,0 et 2,0 pts	Entre 2,05 et 3,0 pts	Sup à 3,00 pts
	Ecart toléré	+ ou – 0,3	+ ou – 0,5	+ ou – 0,8	+ ou – 1 point

Nombre de notes retenues

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FICHE SIGNALETIQUE DU CANDIDAT

Examen de juge Fédéral 2

Date :

Lieu :

Identité du candidat :

Nom :		Né le :	
Prénom :		N° licence :	
Adresse :		N° carte :	
Code postal :	Ville :	Association :	
Tél :			
Email :	@		

	ECRIT	PRATIQUE			
	Nombre de points	B	C/D/E	Note D	Note E
Généralités					
Sol					
Arçons					
Anneaux					
Barres parallèles					
Barre fixe					
Total					
Note					
Saut					
	Total :	Note finale :			

La note finale doit être > 3,5

Le candidat est déclaré :

Admis

Ajourné

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FEUILLE D'EXAMEN PRATIQUE

Examen de juge Fédéral 2

Date :

Lieu :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

AGRES :

Exercices libres : Honneur

Pour chaque agrès sauf le saut

Note D

N° GYM	Parties B			Parties C/D/E			Note D			
	Expert	Candidat	Ecart	Expert	Candidat	Ecart	Expert	Candidat	Ecart	Note
1										
2										
3										
total				total			moyenne			

Note E (exécution maxi – pénalisations jury E)

N° gy m	Exper t	Candida t	ECARTS															Not e
			0,0 0	0,1 0	0,2 0	0,3 0	0,4 0	0,5 0	0,6 0	0,7 0	0,8 0	0,9 0	1,0 0	1,1 0	1,2 0	1,3 0		
1																		
2																		
3																		

total

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FEUILLE D'EXAMEN PRATIQUE

Examen de juge Fédéral 2

Date :

Lieu :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

AGRES : Saut .

Exercices libres : Honneur

Note finale (note D + note E - pénalisations responsable du jury)

N° GYM	Note finale				Ecart	Note
	Expert Note D – Note E	Candidat Note D – Note E				
1						
2						
3						
4						
5						
6						
moyenne						

FORMATION DES JUGES EN GYMNASTIQUE MASCULINE

FEUILLE D'EXAMEN PRATIQUE

Test de juge Fédéral 3

Date :

Lieu :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Exercices libres : Honneur

RECYCLAGE JUGE FEDERAL 2 GAM				
Agrès				
NOM :				
Prénom :				
	Jury D			
	Exercice N° 1		Exercice N° 2	
NOTE D				
	B	C/D/E	B	C/D/E
Nb difficultés				
	Jury E (pénalisations)			
	Exercice N° 3		Exercice N° 4	
PENALISATIONS EXECUTION				
	Jurys D et E			
	Exercice N° 5		Exercice N° 6	
NOTE D				
NOTE E				
	B	C/D/E	B	C/D/E
Nb difficultés				